

peut tirer des vieux documents et des archives que ses recherches savent animer, au point de lui livrer les secrets et l'âme du passé.

Pour Yves de Kerromp, soit qu'il soit chargé de mission pour la ville, soit qu'il en rédige les Registres de Comptes comme ce C. C. 10 qui est tout entier écrit de sa main, ses sentiments ne nous échappent pas et le style du greffier nous montre, à son insu peut-être, combien les Compiégnois, vers 1420, ont semblé hésiter entre les factions rivales des Armagnacs et des Bourguignons.

Qu'il y ait eu des tiraillements, à cette époque, au sein de la Cité, il ne pouvait en être autrement, et une désobéissance aux ordres du Dauphin, que M. Carolus Barré traite de vénielle, en semble bien la preuve.

Mais le sens national de nos pères ne pouvait tarder à se ressaisir.

La suite de la communication de M. Barré nous en apportera sans doute le témoignage à la prochaine séance.

\* \*

*Notice sur une Histoire manuscrite  
du Château de Pierrefonds*

M. l'abbé Saincir, empêché, n'ayant pu assister à la réunion, M. Mestre donne communication d'une Notice rédigée par un ancien bibliothécaire de Blois, M. Dupré, sur une histoire du château de Pierrefonds.

Cette histoire manuscrite forme un petit vol. in-12 de 78 pages. L'analyse de M. Dupré et les quelques extraits qui en ont été lus suffisent pour indiquer que la révélation de l'existence de ce document n'est pas sans intérêt.

\* \*